



Le Comité Technique du PPRI de l'Helpe Mineure.

Le Comité Technique est composé de représentants institutionnels, invités en fonction de leur connaissance propre du territoire et de la méthodologie. Les membres du Comité Technique veillent au respect des prescriptions et recommandations des méthodologies élaborées par le Ministère de l'Ecologie et de Développement Durable, ainsi que des orientations doctrinales locales.

Tout au long de l'élaboration du projet de Plan de Prévention des Risques Naturels, et notamment à chaque phase d'étude, les documents de travail sont présentés au Comité Technique qui s'assure notamment de la qualité technique de ces documents.



Liste des membres du Comité Technique.

Le Comité Technique (CoTec) se compose de:

- La Sous-Préfecture d'Avesnes sur Helpe;
- La Sous-Préfecture de Vervins;
- La DDE 59 : l'Arrondissement d'Avesnes sur Helpe et le Service Sécurité Risques et Environnement à Lille;
- La DDE de l'Aisne
- La Mission Interministérielle sur l'Eau;
- Voies Navigables de France (Maubeuge);
- La Direction Régionale de l'Environnement (DIREN);
- La Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt(DDAF);
- Le CSP (Conseil Supérieur de la Pêche);
- Le SIDEN-SIAN France;
- Le Parc Naturel Régional de l'Avesnois (Animatrice SAGE) ;
- Le Syndicat Intercommunal pour l'aménagement et l'entretien des cours d'eau de l'Avesnois;
- Eaux et force